Mise à jour Sept 2026

La politique d'accessibilité aux Personnes en Situation de handicap de NRGy

NRGy a désigné une **Référente Handicap**. Elle s'appuie sur un réseau de partenaires externes spécialisés. Contactez-la si besoin : Ruth HABIB - 06 07 11 69 84

NOTRE ENGAGEMENT

Accueillir sans discrimination les personnes en situation de handicap, chaque fois que cela est possible.

La non-discrimination professionnelle des personnes handicapées et le droit à la compensation sont inscrits dans la loi : en tant qu'organisme de formation, NRGy se doit de prendre toutes les « mesures appropriées » pour répondre à ce principe d'équité. L'humain étant au cœur de notre ADN, cela prend tout son sens.

Intégrer à nos formations la question du handicap, c'est anticiper la manière dont NRGy va pouvoir accueillir et prendre en compte « les différences » : au-delà du handicap, cette démarche d'ouverture est profitable à tous. Travailler sur le handicap est donc une opportunité pour NRGy.

Rechercher des solutions adaptées pour les personnes handicapées permet de conduire une réflexion sur notre organisation, nos pratiques pédagogiques… et conduit à des évolutions utiles à tous. Sans compter que cela favorise l'égalité des chances.

NOS ACTIONS

Voilà ce que NRGy met en œuvre pour favoriser l'accès à la formation pour les publics en situation de handicap

1. S'engager à rester en veille sur les questions de handicap et les modalités pédagogiques d'accompagnement de personnes en situation de handicap
2. Identifier en amont (avant l'entrée en formation par un questionnaire) les personnes concernées et assurer un point téléphonique pour évaluer les besoins spécifiques éventuels au regard de son handicap, l'informer sur les capacités d'accessibilité aux actions de formations
3. Mettre en œuvre les conditions les plus favorables possibles au bon apprentissage des personnes en situation de handicap, quand le cas se présente, en adaptant sur mesure :
    - Les lieux de formation, en fonction de leur accessibilité
    - La durée, le rythme, les méthodes, les supports pédagogiques
    - Les jeux et activités seront adaptés en fonction du handicap

    Si besoin, NRGy se mettra en lien avec une structure spécialisée dans le but de conseiller la personne en situation de handicap, permettre sa prise en charge administrative et valider les capacités d'adaptations pédagogiques.
    Le cas échéant, l'organisme orientera la personne en situation de handicap vers ses partenaires lorsque l'adaptation n'est pas réalisable en interne.
4. NRGy suivra les stagiaires en situation de handicap de façon individuelle pendant tout le temps de la formation afin de valider le déploiement des adaptations nécessaires et d'éviter les ruptures de parcours.
5. NRGy s'appuie sur l'AGEFIPH et plus spécifiquement sur le dispositif **RHF Ressource Handicap Formation**, CAP EMPLOI, MDPH, … destiné à mieux prendre en compte le handicap en formation. Ils nous permettent de s'appuyer sur des compétences externes, pour étudier les aménagements raisonnables nécessaires à la compensation du handicap.

NOS ALLIES

https://rhf-agefiph.defi-metiers.fr https://www.agefiph.fr/

AGEFIPH

Tel : 0800 11 10 09

www.agefiph.fr

Liste des référents régionaux :

https://www.agefiph.fr/acteur-de-la-formation#lagefiph-en-regions

FIPHFP (fonction publique) :

https://www.fiphfp.fr/

Le réseau FIPHFP : https://www.fiphfp.fr/nos-regions/ile-de-france

CAP Emploi

Le réseau Cap Emploi :

https://www.cheops-ops.org/notre-reseau/

Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH)

Coordonnées de la Maison Départementale des Personnes Handicapées de Paris :

69 rue de la Victoire 75009 PARIS

Tél : 01 53 32 39 39

Mail : contact@mdph.paris.fr

Ressource Handicap Formation

https://www.agefiph.fr/ressources-handicap-formation

Mon Parcours Handicap

https://www.monparcourshandicap.gouv.fr/

https://www.monparcourshandicap.gouv.fr/aides-techniques